



Délai entre entretien et notification de licenciement

Par **christine**, le **09/04/2009** à **17:13**

Bonjour,

J'ai été convoquée le 01.04.09 à un entretien préalable à un licenciement pour cause réelle et sérieuse (absence pour maladie de plus de 6 mois).

Je voudrai savoir quel est le délai entre cet entretien et ma notification de licenciement ? A ce jour, je n'ai toujours pas eu de courrier.

Merci d'avance pour votre réponse.

Christine S

Par **viking**, le **09/04/2009** à **23:51**

Bonjour,

il n'y a malheureusement pas de délai légal maximum entre l'entretien et la notification.

il existe seulement un délai minimal de deux jours ce qui ne semble pas être le problème pour vous.

en pratique le délai dépasse rarement un mois

Cordialement